

Et moi instit / PE de l'Ardèche ?

Depuis des mois, l'Ecole est en chantier. Ce n'est pas terminé, mais le SE-Unsa, a permis l'obtention de plusieurs acquis : l'augmentation du quota de passage à la hors classe des PE de 2 % à 4 % pour arriver à 7 % en 2017 (comme dans le 2nd degré), des évolutions autour de la direction d'école (création de postes d'EVS, augmentation de l'indemnité et du temps de décharge) et aussi la prime ISAE, que seul le SE-Unsa avait revendiquée. En Syndicat Utile, nous continuons les négociations des chantiers-métiers.

et moi

Je veux pouvoir continuer à faire entendre ma voix à la CAPD par les représentants du SE-Unsa.

Depuis les élections de 2011, deux syndicats représentent les personnels ardéchois en CAPD : le SE-Unsa détient 1 des 7 sièges. Cette année pour les élections 2014, la commission passe à 5 sièges. Le SE-Unsa doit garder son siège pour éviter un retour à une CAPD monosyndicale. Garantir le pluralisme syndical nous semble essentiel ; c'est-à-dire continuer à pouvoir choisir le syndicat qui assurera le suivi de mon dossier et qui portera ma voix, mes idées.

et moi

Comme dans ma pratique pédagogique, pour l'action syndicale, je veux d'abord réfléchir, proposer librement avant de m'opposer.

Nous, enseignants, sommes profondément convaincus que notre système scolaire doit être réformé, mais pas n'importe comment. Le SE-Unsa, syndicat réformiste, privilégie la négociation et les avancées progressives plutôt que l'opposition systématique à toute proposition émanant de l'administration. Dans le contexte de la dégradation de l'image de notre profession dans la société, et avec l'impact financier individuel que cela représente, le SE-Unsa n'appelle pas systématiquement à la grève et privilégie d'abord le dialogue social.

et moi

Ce n'est pas le retour à 4 jours et demi qui me dérange, mais les conditions d'application et les conséquences qui m'inquiètent.

Signataire en 2010 de l'appel de Bobigny, qui dénonce clairement la semaine de 4 jours, le SE-Unsa fidèle à ses engagements et ses mandats, s'est positionné en faveur de la réforme des rythmes, pour un retour à la semaine de 4 jours et demi.

Pour beaucoup de collègues, ce n'est pas cette répartition sur 4,5 jours qui inquiète ou qui effraie mais sa mise en place disparate, inégalitaire et les conséquences sur leurs conditions de travail.

Le SE-Unsa se veut exigeant sur la mise en place du retour aux 4,5 jours et accompagne, sur le terrain, les collègues et les écoles qui ne sont pas toujours dans des situations simples.

et moi

Je souhaite être suivi et défendu personnellement, mais respecté dans les éléments privés, confidentiels de ma situation.

Au SE-Unsa nous privilégions le contact direct, de collègue à collègue. Selon nous, certains éléments, constitutifs du barème du mouvement notamment, sont de l'ordre du privé. Cela amène le SE-Unsa de l'Ardèche à ne pas publier simultanément les noms, barèmes, postes ou décisions lors des résultats des commissions paritaires. Le SE-Unsa informe personnellement les collègues qui le sollicitent. La pluralité syndicale à la CAPD garantit la transparence.

et moi

Avec le site mouvement et les conseils individualisés du SE-Unsa, j'optimise la préparation de mon mouvement.

Le mouvement départemental peut sembler un parcours obscur et difficile et les outils à disposition des collègues sont limités. Le SE-Unsa a donc innové en créant un site internet dédié, au printemps 2012. Il permet notamment à tous les collègues d'accéder aux statistiques du mouvement depuis 2010. Estimer l'attractivité des écoles, mieux évaluer ses chances, c'est faire ses choix avec une meilleure connaissance de la réalité du terrain, avec des informations factuelles. Cet outil est complété par les conseils des militants du SE-Unsa aux collègues qui en font la demande.



**En votant Unsa,
je prends le pouvoir
sur mon métier !**

